



# Réemploi et bas carbone - Le réemploi comme nouveau mode de construire

Intrications entre la nouvelle réglementation RE2020, la notion de bas carbone et le réemploi.

**Durée :** 2 jours soit 14 heures

**Thématique(s) :** Bas carbone, Bois, Construction durable, Eco-conception, Matériaux biosourcés, RE2020, Réemploi

**Date :** 1er semestre 2026

**Lieu :** Strasbourg (Grand Est)

**Intervenant(s) :** Cédric CRETON, Ingénieur et gérant de IMAEE Efficience, la branche AMO-formation du Groupe IMAEE (BE IMAEE) | Sabrina FERLAY, BE et AMO Réemploi (BOMA) | Bruno GEORGES, Ingénieur, directeur développement grands projets (OTEIS) | Marine KERBOUA, Architecte (SCOP Grand Huit) | Clara SIMAY, Architecte et co-gérante (SCOP Grand Huit) | Marine SUPIOT, Chargée de projet AMO Réemploi (Minéka)

**Une formation originale proposée par la Scop les 2 rives sur site chez Minéka (à Villeurbanne) et chez ORIGAMI (à Strasbourg), ressourceries réemploi des matériaux, pour appréhender concrètement ce qu'est l'éco-système du réemploi et les ressources existantes sur le territoire à disposition des professionnels, et pouvoir appliquer le réemploi dans un projet.**

**2 jours de formation à la rencontre d'acteurs qui font et s'engagent à la croisée des enjeux écologiques et sociaux sur le sujet du réemploi, comme le sont Grand Huit Scop d'architecture, riche de projets emblématiques sur le sujet du réemploi (la Ferme du Rail ; la Maison des Canaux à Paris), Minéka en métropole lyonnaise et BOMA à Strasbourg.**

**Dans le contexte bas carbone / empreinte écologique**, décrypté avec Bruno Georges (à Lyon) directeur R&D Innovation OteisLab, et Cédric CRETON (à Strasbourg) cogérant du BE IMAEE, contexte amené notamment par la nouvelle réglementation RE2020, avec le réemploi comme une réponse bas carbone, à l'heure où pénurie de matériaux et augmentation des coûts des matières premières enjoignent à changer les postures et pratiques professionnelles.

**... Et aussi réhabiliter la créativité et le plaisir de « faire ensemble et autrement », avec et pour les acteurs de terrain, avec le réemploi.**

**Formation labellisée « Branche Architecture » 2026 - Ce label est décerné par la Branche Architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO EP).**

## Programme de formation

### // Approche bas carbone et empreinte carbone

- Origine, contexte, enjeux et définitions
- Repérer le carbone dans une opération - approche concrète
- Le réemploi, une réponse/un outil aux enjeux bas carbone

### // Contexte et approche méthodologique du Réemploi : comprendre les enjeux de la pratique du réemploi

- Le réemploi, une filière en structuration
- Appréhender de nouveaux modes de faire
- Retours d'expérience in et ex situ

## **// Le Réemploi, retours d'expérience et mise en situation : comment se saisir d'un projet en réemploi**

- Pratiques et leviers d'une agence d'architecture qui intègre le réemploi
- Retours d'expériences : un chantier-laboratoire vivant et solidaire
- Etude de cas en sous-groupes, sur site

## **// Revue de projets et références**

## **Objectifs de formation**

- Comprendre le contexte dans lequel s'inscrit l'approche carbone, en lien avec l'économie circulaire et la notion d'énergie grise
- Comprendre comment intégrer le réemploi dans une approche empreinte carbone
- Comprendre les enjeux du réemploi dans une optique de transformation des pratiques
- Connaître le contexte normatif, réglementaire et assurantiel du réemploi
- Savoir identifier les « acteurs ressources » sur le territoire, les savoir-faire à développer, les «nouveaux métiers»
- Comprendre l'importance de bien formuler les ambitions et la stratégie de réemploi dans un projet
- Appréhender une méthodologie, des outils et des références pour intégrer le réemploi dans les projets
- Construire un argumentaire pour intégrer le réemploi dans les projets

## **Public pour cette formation**

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

## **Évaluation et validation**

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

## **Durée de la formation**

2 jours soit 14 heures

## **Prérequis de formation**

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

## **Méthodes pédagogiques de formation**

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- Taille du groupe : max. 20 personnes.

## Tarifs de la formation

960 € HT soit 1152 € TTC

& tarif préférentiel :

- pour une inscription à 2 ou + : 860 € HT (1032 € TTC)
- pour les anciens stagiaires DDQE : 760 € HT (912 € TTC)

## Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

## Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

## Délai d'accès à la formation

Nous contacter

## Dernière mise à jour du programme

22/12/2025

## Contact de la formation

### Sophie Charpentier

03 67 10 47 81

sophie.charpentier@scop-les2rives.eu

### Contact inscription

04 72 20 08 95

formation@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - [www.scop-les2rives.eu](http://www.scop-les2rives.eu)

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.

Organisme de formation certifié QUALIOPI (au titre de la catégorie Actions de formation)